

Direction Générale des Services / Direction des Affaires Juridiques du Domaine et de l'Administration Générale

Administration Générale

REF : DAJDAAG2014047

Signataire : ABW/PC

OBJET : Désignation du représentant auprès des associations Cyclisme Municipal Aubervilliers 93

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article L 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu les statuts de l'association Cyclisme Municipal Aubervilliers 93, plus particulièrement l'article 11 ;

Considérant que l'objet statutaire de l'association cyclisme municipal présente un intérêt local et concorde avec les objectifs de l'action municipale ;

A l'unanimité.

DELIBERE :

DESIGNE au Conseil d'Administration de l'association Cyclisme Municipal d'Aubervilliers 93 :

- M. Eric PLEE

Le Maire ou son représentant étant membre de droit

L'adjoint délégué

Mme Leïla TLILI

Reçu en Préfecture le 23/05/2014

Publié le 23/05/2014

Certifié exécutoire le 23/05/2014

L'adjoint délégué

Mme Leïla TLILI

